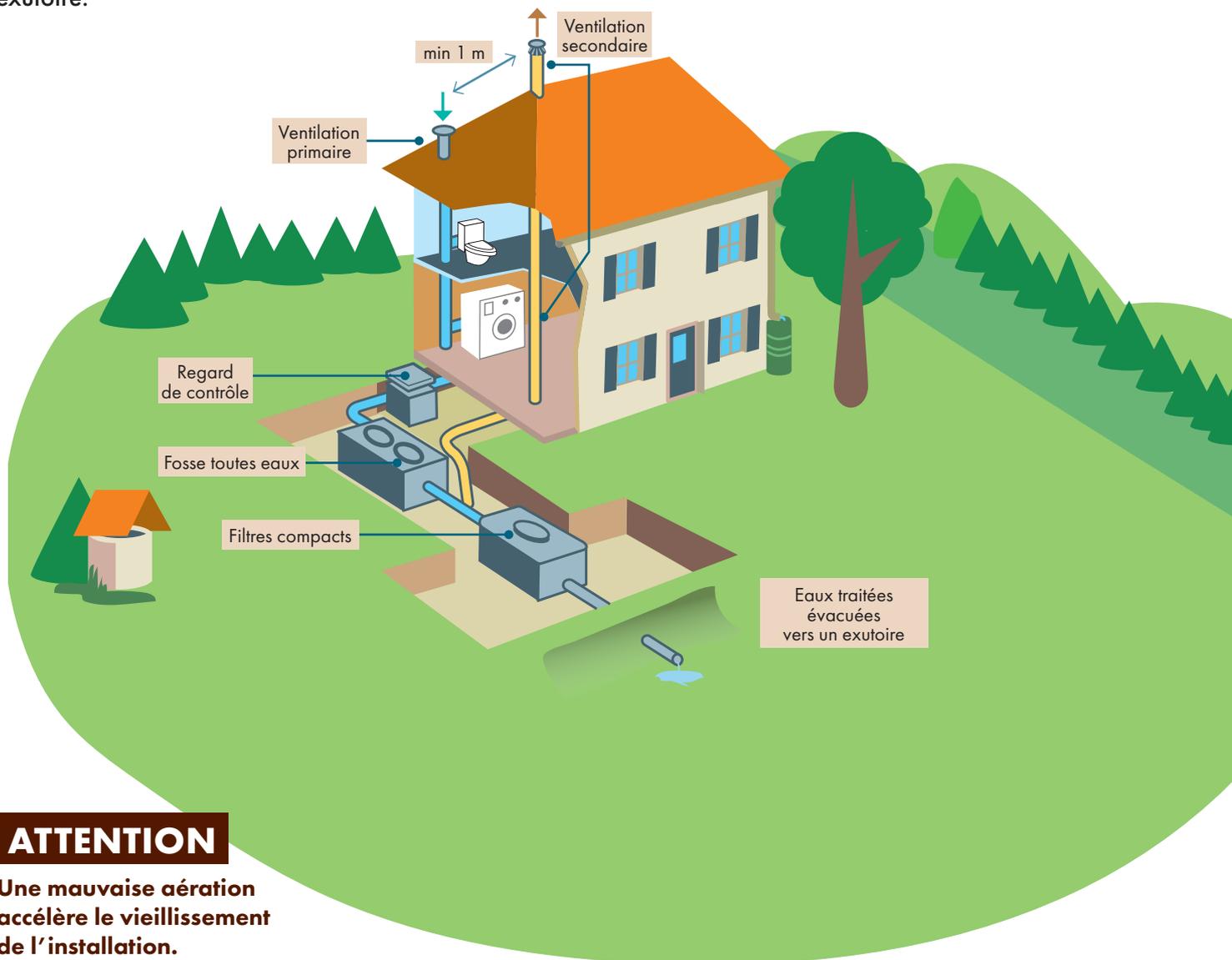


LES FILTRES COMPACTS

Les filtres compacts traitent les eaux usées selon le principe de la culture fixée sur support fin et peuvent être installés après avoir obtenu un agrément. Le filtre compact est placé à l'aval d'une fosse toutes eaux avec préfiltre intégré et reçoit l'ensemble des eaux usées prétraitées. Le traitement des effluents se fait grâce à la percolation de l'eau dans un massif filtrant. Un système de répartition assure la distribution des eaux sur l'ensemble du massif filtrant. Les eaux usées traitées sont collectées au fond du filtre et rejetées vers un exutoire.



ATTENTION

Une mauvaise aération accélère le vieillissement de l'installation.

DIMENSIONNEMENT

Les filières sont agréées pour une capacité définie en équivalents-habitants. Il convient donc de se référer aux agréments pour vérifier si la filière choisie est agréée pour le bon dimensionnement.

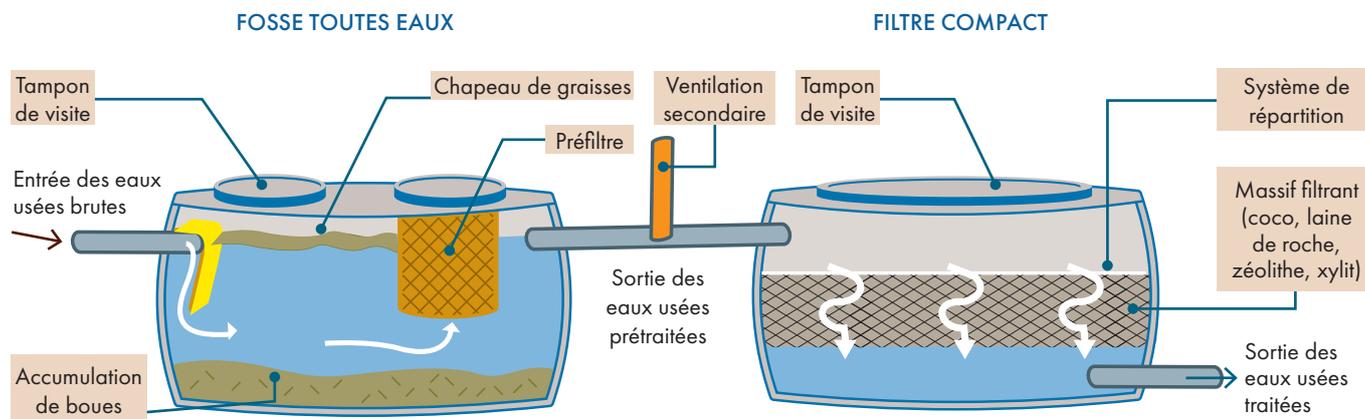
NB : une correspondance est établie avec la pièce principale = un équivalent-habitant.

PRÉCAUTIONS

- Prescriptions particulières à chaque dispositif. Se référer aux guides d'utilisation disponibles sur : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr
- Le renouvellement du media filtrant doit être effectué selon la fréquence définie par le fabricant.
- Installation possible pour un fonctionnement par intermittence (ex. pour une résidence secondaire).

REMARQUE

Les conditions de mise en oeuvre à respecter sont décrites dans le guide d'utilisation de chaque modèle sur : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/dispositifs-de-traitement-agrees-r92.html



LES DIFFÉRENTES FILIÈRES DE FILTRES COMPACTS AGRÉÉS À CE JOUR

FILTRE À ZÉOLITHE

Le massif filtrant comporte un matériau à base de zéolithe naturelle de type chabasite, placé dans une coque étanche. Il se compose de 2 couches : une de granulométrie fine (0,5/2 mm) en profondeur et une de granulométrie plus grossière (2/5 mm) en surface. Le massif filtrant a une épaisseur minimale de 50 cm après tassement.

- L'emprise au sol des filtres de 5 à 20 EH est comprise entre 5 et 24 m².
- Le système d'épandage et de répartition de l'effluent est bouclé et noyé dans une couche de graviers roulés lavés. Il est posé sur un géotextile adapté destiné à assurer la dispersion de l'effluent.
- Le matériau filtrant est garanti 10 ans.

FILTRE À COPEAUX DE COCO

Le massif filtrant se compose de copeaux de coco sur une épaisseur supérieure ou égale à 65 cm après tassement.

- L'emprise au sol des filtres de 3 à 20 EH est comprise entre 3 et 22 m².
- La répartition des eaux sur la surface du filtre se fait gravitairement à l'aide d'un auget à basculement sur des plaques de distribution.
- Le renouvellement du matériau filtrant est nécessaire tous les 8 à 10 ans.

FILTRE À LAINE DE ROCHE

Le massif filtrant se compose de laine de roche sur une épaisseur supérieure ou égale à 130 cm après tassement.

- L'emprise au sol des filtres de 4 à 10 EH est comprise entre 1 et 3 m².
- La répartition des eaux sur le filtre se fait gravitairement au moyen de rampes de distribution perforées.
- Le renouvellement du matériau filtrant est nécessaire tous les 5 à 8 ans.